

BIEN VIEILLIR AU TRAVAIL

AGIR SUR LA SANTÉ ET LES PARCOURS

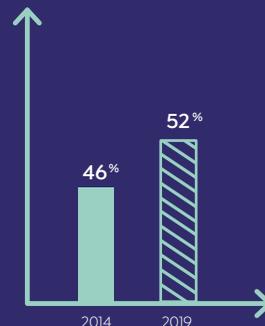
Carrières irrégulières et plus longues, seniors en activité plus longtemps...
 Quelles pistes pour faciliter le maintien en emploi tout au long de la vie professionnelle ?

ETAT DES LIEUX



En 5 ans, le taux d'emploi des 55 ans - 64 ans est passé de 46 à **52 %** en France*. Mais près d'un salarié sur deux n'est plus en activité au moment de partir en retraite (chômage, invalidité, inactivité, arrêt maladie...).

*Sources : Conseil d'orientation des retraites et France Stratégie



DEUX MESSAGES CLÉS



- La santé au travail et les parcours professionnels sont les deux leviers à combiner pour favoriser le maintien en emploi.



- L'usure professionnelle s'installe dans le temps. Les mesures à déployer ne concernent pas que les seniors.

POUR PASSER À L'ACTION

1- PRENDRE LE TEMPS D'UN DIAGNOSTIC :

- Comment le vieillissement des salariés impacte-t-il les projets de l'entreprise ?
- Y a-t-il des signaux d'usure ?
- Qu'est-ce qui a pu les engendrer ?
- Qui est concerné ?



2- SORTIR DES SOLUTIONS CURATIVES EN URGENCE – EN CAS D'ARRÊT MALADIE, D'INAPTITUDE –, ET DÉVELOPPER DES ACTIONS PRÉVENTIVES :

Pour les populations et métiers particulièrement concernés par l'usure mentale ou physique :

- aménager les situations de travail difficiles, alléger les contraintes horaires (jour et nuit), faciliter les coopérations, encourager les rotations entre les postes, etc.

Pour toutes et tous :

- mettre en place des organisations du travail « soutenables » (rythme, horaires, marges de manœuvre...);
- s'assurer que chacun a accès aux mesures de prévention, de formation et aux évolutions professionnelles.

EN SAVOIR PLUS

- « 10 questions sur les maladies chroniques évolutives au travail »
- « Prévention de l'usure professionnelle : la méthode Anact », dossier Anact, www.anact.fr

